

Syndicat des Professeures et Professeurs de la Télé-université

Compte-rendu

Assemblée générale spéciale du SPPTU
Tenue en vidéoconférence (Montréal-Québec)
Le jeudi 20 mai 1999 de 10h00 à 11h00

Présences

Paul Bleton
Marc Couture
André-Jacques Deschênes
Huguette Dussault
France Gagnon
Yves Groleau
Denis Lachance
Alain Laramée
Jacques Leclerc
Marie-Josée Legault
Jean-Yves Lescop
Angéline Martel
Mario Poirier
Jacques Renaud
Michel Sénécal
Louis Villardier
Hubert Wallot
Kevin Wilson

Ordre du jour

1. Election à la présidence

1. Election à la présidence

Le seul point à l'ordre du jour de cette assemblée générale spéciale est l'élection à la présidence du SPPTU.

M. Hubert Wallot propose Mme. France Gagnon comme présidente d'élection. La proposition est appuyée par M. Marc Couture et adoptée à l'unanimité.

Mme. Gagnon demande au secrétaire si des candidatures ont été soumises pour le poste de la présidence du SPPTU. Le secrétaire fait rapport des candidatures soumises en date du 20 mai 1999 en mentionnant que seule la candidature de M. Jean-Yves Lescop, proposée par Mme. Lise Parent et appuyée par M. Marc Couture, a été reçue.

Aucune autre candidature n'est soumise en séance.

M. Denis Lachance propose alors, appuyé par M. Alain Laramée:

« Que M. Jean-Yves Lescop soit élu à la présidence du SPPTU et qu'il entre en fonction le 18 juin 1999. En outre, que Mme. Marie-Josée Legault assure l'interim à la présidence du 20 mai au 18 juin 1999. »

Comme personne ne demande le vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.

Mario Poirier
Secrétaire, SPPTU